

Sud
Rail



ECT LYON VALENCE ST ETIENNE

Union
syndicale
Solidaires

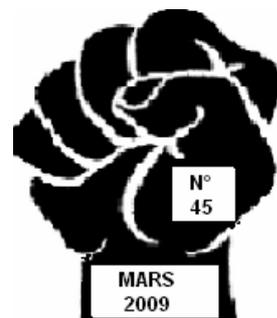
VENT DU SUD

Elections DP le 26 mars



Dans ce numéro...

- Liste D.P. exécution
- Liste D.P. maîtrise
- Bilan du dernier mandat
- Revendications SUD Rail



LISTE EXECUTION

TITULAIRES

SUPPLEANTS



**Stéphane
BOULADE**

1



**Dominique
ROMEO**



**Alain
BRIMAUD**

2



**Yannick
GERBANDIER**



**Édouardine
DUBOS**

3



**Virginie
BARGE**



**Florent
ABACHIN**

4



**Karim
BOUAMAR-REAT**



**Hervé
MILHAN FRAPPA**

5



**Hervé
STRUCK**



**Saïda
AHMED**

6



**Cédric
DAMOUR**



**Olivier
RECOUVREUR**

7



**Cyril
FANGEMANN**



**Nicolas
SAEZ**

8



**Christian
ARNAUD**

ELECTI
P

LISTE MAITRISE

TITULAIRES



**Dominique
ROCHET**

1



**Alain
PARATCHA**

2



**Joël
VIDAL**

3

SUPPLEANTS



**Francis
BOIDARD**



**Philippe
SOUBEYRAND**



**Patrick
BLACHE**



Rôle des élus DP

Les missions d'un délégué du personnel consistent à :

1) Représenter le personnel auprès de l'employeur et lui faire part des réclamations individuelles ou collectives concernant l'application de la réglementation du travail (Code du travail, RH0077, accords locaux, salaires, durée du travail, hygiène et sécurité,...).

Les délégués du personnel remplissent généralement cette mission lors de réunions qui ont lieu tous les 2 mois avec l'employeur.

2) Saisir l'inspecteur du travail de tout problème d'application du droit du travail. Les délégués sont les interlocuteurs privilégiés de l'inspecteur du travail et peuvent l'accompagner lors de ses visites dans l'entreprise.

3) Faire des suggestions sur l'organisation générale de l'entreprise.

4) Assister les salariés qui en font la demande lors de leurs entretiens avec l'employeur (entretien préalable au licenciement par exemple), pour favoriser la conciliation entre les deux parties et, éventuellement, apporter leur témoignage en justice.

5) Siéger en commission notations.

BILAN DU MANDAT DE LA DÉLÉGATION SUD-RAIL

Les militants locaux SUD-Rail se sont fortement impliqués dans les actions nationales !

Lors du **conflit des pétitionnaires**, SUD-Rail n'a pas hésité à mettre son outil syndical au service de ceux qui luttent. Pour un meilleur déroulement de carrière, SUD-Rail a été la seule organisation syndicale à déposer le préavis de grève que réclamaient les ASCT.

SUD-Rail a fait plier la DDT (Direction Déléguée Trains) sur **Alliance**. Ce fut une longue bataille pour enterrer un projet qui aurait signé la mort des roulements collectifs tels qu'on les connaît.

SUD-Rail revendiquait la **prime de réserve** de longue date et réclamait sa création à chaque occasion. Elle a enfin vu le jour en 2008.

Localement.

Concernant l'**EAS** et la volonté de la direction de généraliser la suppression du contrôleur systématique sur les trains périurbains, SUD-Rail a entamé de multiples actions. Sur la région, nous avons lancé une pétition à destination des usagers. Depuis maintenant 4 mois et ½ que nous allons à la rencontre des usagers, la pétition rencontre un franc succès. Plus de 4000 signatures à ce jour.

Nous avons également interpellé les groupes politiques au Conseil Régional et plus de 60 maires de la région afin que chacun prenne position et réponde aux usagers qui refusent l'EAS. Ces actions sur l'EAS, SUD-Rail va continuer de les mener dans les mois qui viennent.

En juillet 2007, tout le monde se souvient des **permanences quotidiennes en CPST pour faire refuser les modifs**.

SUD-Rail était à l'initiative de cette démarche et nous avons su la rendre unitaire. Ce fut une vraie réussite. 130 refus de commandes non réglementaires en 15 jours.

Une école supplémentaire suite à cette démarche.

SUD-Rail a obtenu lors d'un comité du travail que **les agents à temps partiel soient commandés avant leurs repos et VT**. Pour les VSDL notamment, ce fut une véritable avancée.

Lors des différents conflits nationaux ou locaux, les délégués SUD-Rail ont toujours été très présents sur le terrain afin de débattre, renseigner, informer les agents.

Enfin, dans un souci constant de **donner la parole à la base**, les délégués SUD-Rail ont multiplié les sondages sur plusieurs sujets afin que les agents soient décideurs de leur avenir.

REVENDICATIONS SUD-RAIL

Sur la rémunération

- ♦ Une revalorisation de la prime de travail comptant pour la retraite.
- ♦ La création d'une prime TER.

Notations

- ♦ Le passage à B2 dès réussite à l'examen d'ASCT.
- ♦ Le passage à C 2 après 15 ans au service des trains.
- ♦ L'accès à D.2.18 après 25 ans au service des trains.

Bonification retraite

SUD-Rail revendique 1 an de bonification pour 5 ans travaillés au service des trains soit 5 ans pour 25 ans travaillés au trains.



La petite maxime du VENT DU SUD n° 45

« Ceux qui luttent peuvent gagner ou perdre mais ceux qui ne luttent pas ont déjà tout perdu »